

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT,

Le vingt-trois mai,

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des Fêtes, sise 36 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Madame Ghislaine BUYCK, Doyenne de l'Assemblée, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 19 mai 2020 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Délibération affichée en mairie le 27 mai 2020

PRÉSENTS

Ghislaine BUYCK, Saïd LAOUADI, Thérèse NOCLAIN, Philippe SIBILLE, Chantal LAHARNAR, Pascal NYS, Etienne DELEPAUT, Francis VERCAMER, Fabienne LEPERS, Bruno DUQUESNOY, Fatima KARRAD, Sabine HONORE, Anne DASSONVILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Jean-François LECLERCQ, Emmanuelle GUILLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Jérôme MEERSEMAN, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Jean-Adrien MALAIZE, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI,

Mathilde LOUCHART,

Karima CHOUIA.

ABSENT EXCUSÉ :

Géraud DOYELLE, ayant donné procuration à Mathilde LOUCHART.

Ordre du jour :

1. Élection du Maire ;
2. Détermination du nombre d'adjoints ;
3. Élection des Adjoints ;
4. Pouvoirs délégués au Maire ;
5. Indemnités de fonction des élus ;
6. Application de la DSU dans le cadre des indemnités de fonction des élus locaux ;
7. Frais de mission des élus ;
8. Indemnités des membres du Cabinet ;
9. Indemnités des membres du Cabinet 2 ;
10. SIVU ADS - Désignation des délégués ;
11. Soutien de la ville de Hem à l'activité économique locale ;
12. Détermination du nombre de représentants de la collectivité auprès du Centre communal d'Action sociale (CCAS).

TABLE DES MATIÈRES

Élection du maire	9
Détermination du nombre d'adjoints	12
Élection des Adjoints.....	12
Pouvoirs délégués au Maire	14
Indemnités de fonction des élus	14
Application de la DSU dans le cadre des indemnités de fonction des élus locaux.....	14
Frais de mission des élus	14
Indemnités des membres du Cabinet	14
Indemnités des membres du Cabinet 2	14
SIVU ADS - Désignation des délégués	14
Détermination du nombre de représentants de la collectivité auprès du Centre communal d'Action sociale (CCAS)	14
Soutien de la ville de Hem à l'activité économique locale.....	14

La séance est ouverte.

Mme Sana EL AMRANI procède à l'appel nominal.

M. Pascal NYS : Merci, Sana.

Je suis donc très, très heureux de vous accueillir à cette séance du Conseil municipal, dédiée à l'élection du Maire, qui se déroule, comme vous vous en apercevez, dans des conditions tout à fait particulières, liées bien sûr à cette situation sanitaire que nous traversons.

Cette séance peut se dérouler, puisque le quorum est largement atteint, l'ensemble des conseillers municipaux étant présents, à l'exception d'un conseiller, Monsieur DOYELLE.

Je rappelle les résultats des élections issues des urnes le 15 mars dernier :

- Liste « Avec Francis VERCAMER, toutes nos énergies pour Hem ! », 3 678 voix, 30 sièges obtenus ;
- Liste « Hem Demain », 555 voix, 2 sièges obtenus ;
- Liste « À vous de décider pour Hem », 400 voix, 1 siège obtenu.

Sans plus tarder, je propose aux groupes de prendre la parole. Madame LOUCHART ou Madame CHOUIA, désirez-vous vous exprimer ? Je vous en prie, comme vous le désirez, dans l'ordre que vous désirez. Madame LOUCHART.

Mme Mathilde LOUCHART : Bonjour, Mesdames et Messieurs les élus du Conseil municipal, bonjour à tous.

En l'absence de Géraud DOYELLE, qui s'excuse de ne pouvoir être présent aujourd'hui, je vais m'exprimer au nom du collectif Hem Demain.

Tout d'abord pour vous dire que nous sommes ravis, tous les deux, de siéger pour la première fois au sein de ce Conseil municipal et honorés de pouvoir servir les intérêts des Hémois pendant six ans. Nous remercions très chaleureusement les personnes qui nous ont soutenus pendant la campagne, de près comme de loin, qui nous ont apporté beaucoup d'énergie. Nous remercions également tous ceux qui se sont déplacés dans un contexte très particulier pour nous apporter leur vote. Nous tenons vraiment à leur dire que nous sommes honorés de leur confiance.

Nous félicitons Monsieur VERCAMER et son équipe pour cette victoire. Le score est net, près de 80 % des suffrages exprimés, nous avons tous conscience que ce score est flatteur. Pour autant, vous avez noté que la majorité du Conseil municipal ne représente en réalité qu'un électeur sur quatre.

Cette abstention est évidemment due en partie à la crise sanitaire, mais elle est aussi due au fait qu'une partie des habitants hémois se sent aujourd'hui abandonnée et très peu concernée par l'action municipale en place. J'espère que vous en tiendrez compte durant ce mandat.

Vous pourrez compter sur nous pour vous inciter le plus souvent possible à associer les habitants à la prise de décisions. La concertation et la participation des citoyens étaient pour nous un axe fondamental de notre programme, un de nos trois piliers, et nous comptons entendre et relayer la voix de 74 % d'électeurs hémois qui ne se sont pas prononcés et qui ne vous ont pas apporté leur voix.

Nous avons tous pu constater lors de notre campagne qu'une grande majorité des Hémois souhaite un virage prononcé en faveur de l'écologie et de la solidarité à Hem. Tous sont d'accord pour dire qu'il faut aller plus loin, faire bouger les lignes et innover.

La crise sanitaire que nous traversons actuellement nous conforte dans cette idée. Elle révèle les fragilités de notre monde, soumis à des risques croissants, qu'il s'agisse de pandémies ou de risques

liés au dérèglement climatique. Elle révèle aussi les fragilités de notre système économique et social et met en évidence les inégalités. Notre responsabilité, à l'échelle communale, est d'en tirer les conséquences et de faire évoluer notre ville vers un modèle plus juste et plus durable.

Mais cette crise a aussi, de manière plus positive, fait émerger de formidables initiatives de solidarité et d'entraide. Nous rendons d'ailleurs hommage à toutes les personnes qui se sont mobilisées pendant le confinement pour aider comme elles l'ont pu. C'est la preuve également que nous sommes tous ensemble capables de nous adapter. À nous maintenant d'anticiper l'avenir et de tourner nos efforts d'investissement vers des projets qui seraient exclusivement dédiés au respect de l'environnement et qui soient aussi vecteurs de solidarité.

Dans cette perspective et pendant tout le mandat, nous souhaitons véritablement nous positionner comme une vraie force de proposition et de collaboration. Nous serons vigilants bien sûr à ce que les promesses décrites dans votre programme électoral — celles que nous partageons — soient effectivement mises en œuvre et nous veillerons à la transparence de l'action municipale.

Enfin, nous serons attentifs et exigeants sur la qualité d'un dialogue constructif au sein de ce Conseil. Sans revenir sur les incidents survenus en fin de campagne, nous n'oublions pas qu'un certain nombre d'élus de ce Conseil municipal ont démontré à cette occasion qu'ils étaient capables de mépris et même de violence dans le débat démocratique, ce que nous condamnons.

Nous souhaitons de la part de chacun de faire preuve d'humilité, de responsabilité et d'ouverture pour des échanges apaisés entre nous tous. N'oublions pas que nous sommes tous là dans le même objectif : celui de satisfaire au mieux les intérêts de tous les Hémois.

Je vous remercie.

M. Pascal NYS : Merci, Madame LOUCHART.

Je laisse la parole à Madame CHOUIA.

Mme Karima CHOUIA : Merci.

Mes chers collègues,

« Merci, 79,39 % » : une affiche apposée sur les panneaux courte, brève, mais un brin inappropriée à mon sens en cette période. Fallait-il se réjouir dès le 16 mars, alors que les élections ont fortement été perturbées par l'épidémie de Covid-19, que le report du second tour a été acté très vite et le confinement décidé ? À mon sens, il convient de procéder à l'analyse des résultats avec une certaine précaution. Vous avez laissé exprimer votre joie de votre plébiscite, je peux le comprendre, mais permettez-moi de vous encourager, de nous encourager, tous, au cours de ce mandat, à un peu plus d'humilité, tant il convient de souligner le faible taux de participation qui doit nous interroger, 34,33 %. Ce chiffre baisse depuis longtemps, s'est accéléré de plus de 20 points entre 2014 et 2020. De nombreux électeurs ont renoncé à se rendre aux urnes et ainsi prendre part à un scrutin qu'ils ont jugé accessoire, compte tenu des risques encourus et du climat anxiogène généré par les déclarations du Premier ministre quelques heures à peine avant l'ouverture des bureaux de vote. Et un caractère accessoire certainement renforcé aussi par l'idée d'un manque d'enjeu peut-être pour les Hémois et les Hémoises. Votre démonstration d'omniprésence peut-être a pu avoir raison de toute envie de (incompris, 0'12'38).

La vraie interrogation, qui doit tous nous animer pour ce mandat, est comment nous allons pouvoir redonner confiance en politique dans notre ville et laisser s'exprimer la démocratie, parce que le vrai danger, c'est qu'un jour, il n'y ait plus d'électeurs.

Par ailleurs, la situation sanitaire actuelle me semble un exemple de fragilisation de la démocratie représentative, alors même qu'il s'agit de l'un des fondements de notre République et d'une ressource

à souligner, au même titre que la santé, l'éducation, la démocratie d'exercice. Cette crise sanitaire, c'est un coup de semonce.

Pour les écologistes, qui savent depuis longtemps que de tels événements peuvent se produire, cette situation inédite pose la question de la préservation de la démocratie en période trouble. Il s'agira peut-être de réfléchir durant ce mandat à des moyens de protéger et de maintenir tous les rituels démocratiques en situation de crise, alors que nous avons toutes les raisons de penser que des crises sanitaires, sociales, environnementales majeures se succéderont.

Depuis des décennies, les écologistes n'ont de cesse de promouvoir un autre modèle de société, invitant chacun à rompre avec le productivisme et le consumérisme, et surtout à s'engager dans la transition écologique et de sobriété, sans laquelle nous ne parviendrons pas à stopper l'emballement financier. Ne faisons pas l'erreur au niveau local de penser que cela ne nous concerne pas. Je l'ai souvent répété durant le mandat précédent, mais c'est d'une importance capitale aujourd'hui, nous devons penser globalement et agir localement, parce que tout ne s'arrêtera pas là. D'autres événements sont à venir, à mesure que la crise écologique déroulera ses conséquences (tempêtes, cyclones, étouffement, montée des eaux, sols improductifs, pénuries alimentaires, famines, migrations climatiques). C'est plus proche que ce que l'on pense.

Face à ces risques, nous devons tout faire pour répondre aux demandes de sûreté des citoyens tout en maintenant une démocratie vivante, respectueuse des droits de chacun.

La séquence que nous venons de vivre nous montre à quel point l'implication citoyenne a été forte. Ce contexte inédit rend l'action publique et l'action politique d'autant plus nécessaires. Je vous suggère que, lors du prochain Conseil, nous puissions respecter une minute de silence pour toutes les victimes de ce terrible virus, mais aussi en hommage à toutes celles et ceux qui, par leur engagement professionnel et citoyen, auront permis que les services et les gestes de solidarité indispensables à notre société se poursuivent. Les agents, les élus, les jeunes de nos quartiers, les bénévoles de la ville de Hem, tous ont montré à quel point ils se sont impliqués au quotidien. La ville devrait leur rendre hommage.

L'exercice politique qui nous rassemble ce matin va nous conduire à l'élection du nouveau Maire de la commune et dont l'issue n'a de secret pour personne. Je ne voterai pas Francis VERCAMER, j'en suis désolée, mais je pense que vous vous y attendez quand même. Je me contenterai d'être l'observatrice de votre élection à une large majorité. Cependant j'appelle de mes vœux que l'expérience que vous avez décrite pour justifier votre retour en mairie puisse être bénéfique au niveau local et vous pousser à appréhender une manière différente d'aborder la politique et surtout les relations avec ceux que vousappelez encore trop souvent au sein de votre groupe « l'opposition », quand je n'ai de cesse d'y voir la représentation (incompris, 0'16'06) de l'écologie politique. Je ne crois pas à l'autoritarisme en politique, où les pouvoirs sont concentrés et verticalisés, puisque c'est en substance ce que vous avez reproché au niveau national et la raison que vous avez évoquée pour revenir à votre mandat de maire. Cela doit-il nous donner des raisons d'espérer ?

J'ose espérer que vous aurez à cœur de changer la donne, ici, localement, pour construire avec nous, les représentants de la minorité, un nouveau contrat de confiance pour les Hémois, tourné vers la démocratie et la participation. Vous avez les cartes en main, il ne tient qu'à vous de le démontrer par les faits.

Plus que jamais, je réaffirme qu'il faut inclure les citoyens et appréhender à décider ensemble. C'est dans ce sens que je voudrais proposer un certain nombre de choses, mais j'ai bien d'autres idées en tête encore.

Alors, comment va se passer mon mandat pour les six années à venir ? En arpentant les sujets qui fâchent, car ils sont bien réels, et en travaillant les points de convergence, parce qu'il y en a aussi beaucoup. Je continuerai à réfléchir sans œillères pour le bien commun, sans détour, et à me battre

pour rassembler la ville, sans relâche, et faire revivre à nouveau le souffle de la démocratie sur notre ville.

Il semble que les écologistes ont manifestement gagné la bataille culturelle autour de la question de l'environnement et du climat, puisque chaque liste a repris ce thème, mais la bataille du climat n'est pas gagnée. Notre assiette, aujourd'hui, c'est le levier le plus puissant pour sauver la planète. Nous sommes la première génération (incompris, 0'17'37) et la dernière qui peut agir. Saisissons cette opportunité.

Nous devons sortir de l'écologie des petits pas, tournée essentiellement vers les actions citoyennes, pour engager un véritable tournant décisif dans les pratiques de notre commune : un budget climat, un conseil citoyen du climat, un urbanisme tactique. Alors, chiche, on le construit ensemble, ce nouveau mandat ?

M. Pascal NYS : Merci, Madame CHOUIA.

Nous voici donc enfin réunis pour installer ce nouveau Conseil municipal, élire notre nouveau Maire et ses Adjoints. Il est temps !

Cette réunion, nous aurions dû en effet la vivre le 21 mars dernier. Elle intervient avec deux mois de retard et au terme d'un confinement totalement inédit dans notre histoire, qui a vu toute la vie économique, sociale, culturelle, associative de notre pays et de notre commune mise entre parenthèses. Et tout cela pour lutter contre une épidémie. Qui aurait pu imaginer, ne serait-ce qu'en début d'année, que cela aura été possible au XXIe siècle, dans un pays européen doté d'un des systèmes de santé les plus avancés dans le monde ?

Nous avons tous vécu de façon collective ces semaines de confinement comme une épreuve. Dans cette épreuve, là comme dans d'autres domaines, les maires ont été en première ligne pour, et bien entendu en lien avec l'État, prendre les mesures visant à protéger nos concitoyens et en particulier les plus pauvres, les plus fragiles.

J'ai été, comme mes collègues maires des communes alentour, amené à prendre ou à appliquer des décisions parfois difficiles, parce qu'elles remettaient en cause tout ce qui, finalement, faisait le plaisir de vivre ensemble, pratique son activité culturelle ou sportive favorite, aller au marché, aller se recueillir ou encore même d'avoir le simple bonheur de circuler en toute liberté. Parfois, elles étaient aussi marquées par le flou des recommandations nationales, dont la diversité ouvrait autant de dérogations possibles, provoquant des interrogations tout à fait légitimes des habitants.

Bien des enseignements seront à tirer de ces deux mois que nous venons de connaître, notamment en termes de répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales, comme de collégialité des décisions prises entre communes en ces temps de crise.

Pour l'heure, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui, à un titre ou à un autre, se sont impliqués personnellement pour apporter leur aide à la collectivité humaine que nous formons tous dans cette ville. Je remercie ainsi les équipes de l'Épicerie solidaire et des Restos du Cœur, qui se sont mobilisées pour l'aide alimentaire des familles les plus en difficulté. Je remercie également les couturières qui se sont engagées dans la confection des masques à destination du grand public et des commerçants. Je remercie aussi l'ensemble des bénévoles qui se sont signalés pour apporter d'une manière ou d'une autre une aide, un coup de main, un peu, voire souvent beaucoup, de leur temps, pour s'inquiéter de la situation d'une personne âgée isolée ou encore pour participer à la distribution des 20 000 masques offerts par notre ville à ses habitants.

Cette période aura eu au moins le mérite de démontrer que la solidarité dépend d'abord de chacun d'entre nous, des réseaux de voisinage et familiaux, avant même de dépendre de la collectivité. Sachons nous en souvenir et l'entretenir dans les mois et les années qui viennent.

Je voudrais bien sûr remercier les agents de la ville, qui se sont mobilisés pour assurer la continuité du service public. J'ai une pensée toute particulière pour les équipes du CCAS et notamment de la résidence de la Marque, qui ont vécu des moments très tendus, pour entourer et protéger au maximum les personnes âgées résidentes.

Je voudrais enfin remercier l'ensemble des personnels soignants qui ont été eux en première ligne pour entourer les malades, accompagner les victimes du virus, affronter malheureusement les décès et toujours, inlassablement, apporter, en particulier dans les hôpitaux, les gestes de soin et d'humanité qui font le caractère exceptionnel de nos personnels de santé, en les associant au personnel des résidences des Aulnes, de la Girandière et la résidence de la Marque.

Je propose, comme nombreux que nous étions à le faire le soir à 20 heures, de se lever pour les applaudir.

Applaudissements.

C'est dans ce contexte sanitaire et fort de ce que j'hésite encore pour le moment à qualifier d'expérience, parce qu'il s'agit encore d'une épreuve, que se clôt mon exercice de la fonction de maire.

Je ne voudrais pas que les deux derniers mois effacent le sentiment que m'ont donné les presque trois années passées à exercer ce mandat. Bien sûr, les situations locales sont toutes différentes et les tempéraments des uns ne sont pas ceux des autres, mais s'agissant d'une ville de la taille de la nôtre, je ne laisserai jamais dire que le mandat de maire est une charge. C'est un mandat d'une remarquable intensité, qui donne les moyens de répondre dans la proximité aux multiples attentes des concitoyens, qu'il suppose d'aider les gens, qu'il s'agisse de répondre oui à leurs demandes mais peut-être encore plus quand il s'agit de leur dire non, parce que cela implique de leur expliquer pourquoi leur attente ne peut être satisfaite et de respecter leurs motivations, voire parfois leurs coups de gueule.

C'est une fonction très exigeante, parfois difficile, mais c'est aussi un mandat incroyablement riche de la diversité des actions menées, des sujets abordés, des projets engagés et des personnes rencontrées.

Bref, je ne suis pas du tout étonné, mon cher Francis, que tu aies souhaité pouvoir l'exercer à nouveau. Sache que j'ai été heureux d'être Maire de Hem après toi et que, dans quelques instants, je serai également très heureux de l'avoir été avant toi. Être et avoir été, ce n'est pas donné à tout le monde.

Notre ville doit répondre dans les mois et années qui viennent à de nombreux défis. Je souhaite que nous puissions répondre à ces enjeux dans le dialogue au sein du Conseil municipal bien sûr, mais également au-delà de nos instances proprement dites. Et je voudrais vous dire que j'ai une totale confiance dans notre prochain chef d'équipe, dans le collectif que forme le groupe majoritaire et aussi dans l'équipe que forme l'ensemble du Conseil municipal pour répondre à ces aspirations.

Je vous en remercie.

Applaudissements.

Je vais passer la parole à notre doyenne de séance et non moins charmante Ghislaine BUYCK. Merci.

Mme Ghislaine BUYCK : Merci, Pascal.

Mesdames, Messieurs,

C'est à moi que revient l'honneur, en qualité de doyenne de notre assemblée, de présider cette séance d'installation. C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à vous, mes chers collègues, pour cette séance solennelle qui marque pour chacun d'entre nous l'entrée dans nos fonctions d'élus municipaux.

Cette séance est toujours forte en émotions. Pour les plus anciens d'entre nous qui siégeons dans ce Conseil, c'est se souvenir des séances d'installation précédentes et des visages d'anciens collègues qui, eux aussi, se sont engagés pour notre ville. Il y en a d'ailleurs certains dans l'assistance. Pour les nouveaux élus, à qui je souhaite la bienvenue, cette séance marque une étape dans leur engagement au service des Hémois.

Tous ensemble, nous nous apprêtons à servir les Hémois, chacun à notre place, en donnant le meilleur de nous-mêmes à notre commune. Je crois également pouvoir exprimer le sentiment de chacun en disant que nous aurions préféré que cette séance se déroule dans d'autres conditions. L'installation du Conseil municipal se fait traditionnellement en présence de la population, avec les Hémois, et constitue d'habitude un moment de convivialité. Malheureusement, pas de cela aujourd'hui, même si ce Conseil ne se déroule pas à huis clos, le nombre strictement limité du public présent nous rappelle que la situation sanitaire que nous venons de traverser est grave.

Permettez-moi donc ce matin d'avoir une pensée pour toutes les personnes malades, en particulier celles hospitalisées, et une pensée pour l'ensemble des professions de santé et personnels hospitaliers, qui ont donné ces dernières semaines le maximum d'eux-mêmes et même parfois plus encore pour remplir leurs missions et soigner les malades du coronavirus. Là encore, je pense exprimer des sentiments de solidarité que nous partageons tous dans ce Conseil.

Notre pays a traversé une épreuve, mais c'est la vie qui est la plus forte. Après ces semaines inédites de confinement, c'est à une vie municipale riche de projets, riche d'actions nouvelles à mettre en œuvre pour les Hémois que nous aspirons tous. Et pour cela, nous aurons besoin de toutes nos énergies (incompris, 0'27'45).

En tant que doyenne de ce Conseil, je veux exprimer à Pascal NYS, qui a été notre Maire depuis 2017, mes remerciements et ceux de toute l'équipe qui a travaillé avec lui. Il a su donner à notre action un rythme et une intensité qui ont assuré la continuité. Je veux dire enfin à Francis VERCAMER, qui a conduit notre liste, combien notre équipe est prête à relever les défis pour lesquels les Hémois nous ont fait confiance.

Je vous remercie.

Applaudissements.

ÉLECTION DU MAIRE

Mme Ghislaine BUYCK : Je vous invite maintenant à procéder à l'élection du Maire.

En application de l'article L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code général des collectivités territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue par les membres du Conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin.

Lors de la Conférence des Présidents, qui s'est déroulée le 20 mai, il a été décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée afin de respecter les gestes barrières et éviter les échanges et les contacts.

Nous allons donc constituer le bureau et désigner deux assesseurs. Je propose de désigner les plus jeunes : Clémentine NOUQUERET et Anne-Charlotte DEMEULENAERE.

Je vais poser la fameuse question : quels sont les candidats à l'élection du Maire ?

M. Francis VERCAMER : Je suis candidat.

Mme Ghislaine BUYCK : Il n'y a pas d'autre candidat.

Nous allons procéder à main levée à l'élection.

Monsieur VERCAMER se présente en tant que Maire. Qui est pour ? 30 voix pour. Qui est contre ? Qui s'abstient ? 2 abstentions.

Monsieur Francis VERCAMER est élu Maire de Hem à la majorité absolue.

Applaudissements.

M. Francis VERCAMER, Maire : Madame le Maire honoraire,

Madame la Députée suppléante,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour la confiance que vous venez de m'accorder. Elle est le reflet de celle que nous ont accordée les Hémois en mars dernier. Après avoir été élu le 15 mars avec la confiance de 79,39 % des suffrages exprimés, c'est pour notre équipe une satisfaction, qui n'a pas pu pour autant être pleinement une joie en raison du contexte sanitaire. Je pense que, sur tous les bancs, nous aurions voulu que cette élection se déroule dans des circonstances plus classiques.

Je tiens à remercier, au nom de toute notre équipe, mais également au nom de tout le Conseil municipal, l'ensemble des Hémois qui se sont déplacés le 15 mars dernier pour exercer ce qui est leur droit et leur devoir civique, le vote. Je veux dire également toute notre compréhension à celles et ceux qui auraient voulu se déplacer et qui n'ont pu le faire. Je remercie également celles et ceux qui ont pris toute leur part dans une ambiance pourtant inquiète à l'organisation et au déroulement du scrutin, qui a eu lieu de manière aussi sécurisée et apaisée que possible.

Je veux également adresser des remerciements à l'ensemble des élus qui ont fait partie de la précédente équipe municipale. Ils sont d'ailleurs nombreux dans la salle aujourd'hui. La confiance des Hémois est aussi le fruit du travail réalisé lors du mandat qui vient de s'achever.

Je tiens tout particulièrement à remercier Pascal NYS, qui était un maire attentif aux Hémois, attaché à la réalisation des projets et assidu auprès des équipes et des agents. Maire engagé, dévoué à la cause communale, assumant ses responsabilités, homme de décision et d'action, mon ami Pascal NYS a été à la hauteur de la tâche. Les Hémois peuvent être fiers de toi, Pascal. Je mesure l'émotion que tu dois ressentir au moment où tu me repasses le relais, comme celle que j'avais éprouvée il y a à peine trois ans. Si j'ose dire, on ne quitte pas sans émoi le mandat de maire.

Je m'associe bien évidemment à l'hommage que toi et Ghislaine venez de rendre à l'ensemble des soignants. Rien n'est plus fondamental que l'égal accès de tous à la santé et aux soins. Le dévouement remarquable des personnels soignants tout au long de cette crise, dévouement salué par chacun, a aussi suppléé les défaillances de notre système. Il démontre que l'être humain et ses ressources, ses engagements dépassent fort heureusement tous les schémas d'organisation, aussi parfaits soient-ils sur le papier, aussi perfectibles soient-ils dans la réalité. La santé, la nécessité de développer la prévention, l'urgence de combler les retards dont souffre notre région par rapport au reste de notre pays, que ce soit en termes d'équipements, de réseaux de soins, que ce soit aussi au regard de l'état de santé de nos concitoyens, en particulier dans notre agglomération, ont été des thèmes que j'ai régulièrement abordés au cours de mes tribunes.

Mon élection à la fonction de maire mettra un terme dans quelques semaines au mandat de parlementaire que j'ai eu l'honneur d'exercer depuis 2002. Je représentais Roubaix, son agglomération

et le Val de Marque à l'Assemblée nationale. Je tiens à saluer Valérie SIX, ma suppléante, qui va prendre dans un mois ma place sur les bancs du Parlement. Que ce soit sur ces questions ou au sujet de l'insertion des jeunes vers l'emploi, je sais que notre agglomération aura une porte-parole expérimentée et attentive qui saura se faire entendre et qui poursuivra la mission que je m'étais assignée au profit de notre territoire. Nous en aurons besoin, alors que l'impact économique et social de la crise sanitaire risque d'affecter profondément notre métropole jusque dans ses quartiers populaires, où la situation de nombre de concitoyens est déjà difficile.

Si le résultat obtenu en mars par notre liste est sans appel, c'est aussi un résultat qui nous oblige et qui nous incite d'autant plus à travailler l'esprit ouvert pour tous les Hémois et avec tous les Hémois qui le veulent. L'élection municipale n'est pas une fin, c'est le début d'un mandat qui nous place tous au service de nos concitoyens. Un début de mandat qui se déroule dans un contexte inédit et qui va certainement nous demander encore davantage dans les mois et années qui viennent de nous interroger et de nous réinventer.

Je ne crois pas aux promesses du Nouveau Monde, pas plus que du Grand Soir. L'histoire nous apprend qu'elles ont souvent été déçues. Je crois davantage aux évolutions nées dans l'action, à notre capacité collective à écouter, à débattre et à capter, à travers la vie de tous les jours, les attentes et les aspirations émergentes pour les traduire en orientations nouvelles engagées par la ville.

Notre équipe a été élue sur un projet qui a permis de mobiliser autour de nous les Hémois d'horizons divers, attachés à leur ville et à son devenir. Nous avons été élus sur des propositions dont ils estiment avec nous qu'elles répondent à leurs attentes. Ces attentes, elles concernent les préoccupations du quotidien. Elles concernent également des enjeux de long terme. Tout le défi pour nous est de ne négliger aucune de ces échéances.

Ce défi que nous allons retrouver en permanence tout au long du mandat, nous pouvons y faire face dans la cohésion d'une véritable équipe composée de personnes qui ont l'envie réelle de travailler ensemble. Je suis évidemment ouvert, je suis ouvert, tout comme l'ensemble du groupe majoritaire, Madame CHOUIA ou Madame LOUCHART. Je suis ouvert aux propositions qui émaneront des groupes que je souhaiterais qualifier non pas d'opposition mais plutôt minoritaires. À l'échelle d'une ville comme la nôtre, seuls comptent le pragmatisme et l'efficacité au service des Hémois et des Hémoises. Il y a de bonnes idées partout, peu importe d'où elles viennent, mais elles sont utiles à nos concitoyens et si elles sont utiles à nos concitoyens et à notre ville et si elles peuvent s'inscrire dans une logique de l'action que nous pouvons mener, pourquoi ne pas les suivre ?

Le défi de long terme, nous pourrons également le relever en prenant toute notre place au sein de la Métropole européenne de Lille, dans les débats qui y sont menés, afin d'apporter aux villes l'aide la plus pertinente pour réaliser leurs projets. Toutes nos énergies sont en effet mobilisées pour une ville rénovée et agréable à vivre, qui se renouvelle et diversifie les modes de déplacement, une ville durable et écoresponsable, soucieuse de son impact sur l'environnement et qui met en œuvre le Plan Climat de la Métropole, une ville généreuse, attentive aux plus fragiles et aux attentes des familles, une ville tournée vers l'avenir et attentive aux initiatives et aux valeurs de sa jeunesse, une ville entreprenante et dynamique, accueillante aux entreprises et aux commerces de proximité, une ville vigilante et apaisée, attentive à la tranquillité publique et aux actions de prévention, une ville sportive, culturelle et animée, favorisant les moments de partage et de convivialité, une ville participative et connectée pour soutenir les initiatives des Hémois et accueillir les innovations.

Toutes nos énergies, ce sont celles de notre équipe, celles de notre Conseil municipal dans son ensemble, mais également celles des Hémoises et des Hémois qui, nombreux, veulent s'impliquer dans la vie et l'évolution de notre ville. Parce qu'une ville harmonieuse, c'est ensemble qu'elle se construit. Parce que les Hémois sont la première force de notre ville et sont une source d'initiatives inépuisable. Nous l'avons vu ces dernières semaines et Pascal a eu raison de le souligner, les Hémois ont eu une capacité formidable à se mobiliser pour prendre des initiatives solidaires, porter attention à leurs

voisins, aux personnes isolées, à leur prochain. Cette énergie, il nous faudra l'entretenir et faire en sorte qu'elle puisse s'investir pour elle, afin d'y vivre mieux dans la diversité et réunis autour de notre attachement à notre commune.

La commune, ce seul mot dit tout cet espace de vie individuel et collectif que nous avons tous en partage et dont nous avons tous, habitants et élus, une part de responsabilité. Cette responsabilité, cette possibilité que nous avons tous de faire évoluer notre ville, elle doit pouvoir se manifester en proposition et en action et se traduire dans un nouveau grand projet héminois auquel chaque habitant de la commune sera appelé à contribuer, un nouveau grand projet héminois qui dessinera la ville de demain, Hem en 2035, et viendra compléter le projet que nous allons mettre en œuvre à partir d'aujourd'hui.

Vous voyez, le travail commence maintenant, avec énergie, volonté et optimisme. Il est ouvert à toutes et à tous pour construire plus que jamais une ville à taille humaine, ouverte et conviviale, bref, une ville qui nous rassemble et une ville qui nous ressemble.

Je vous remercie.

Applaudissements.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M. Francis VERCAMER, Maire : Nous allons poursuivre l'ordre du jour, avec une délibération pour la détermination du nombre d'adjoints, délibération que vous avez sur vos tablettes.

Je précise que nous proposons un nombre d'adjoints fixé à neuf. Je mets aux voix cette proposition. Qui est pour ? Ceux qui sont pour lèvent la main. Qui est contre ? Qui s'abstient ? La délibération est votée à l'unanimité.

La délibération fixant le nombre d'adjoints à neuf est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

ÉLECTION DES ADJOINTS

M. Francis VERCAMER, Maire : Il a été décidé en Conférence des Présidents que cette délibération soit votée à main levée pour éviter la contamination des bulletins éventuelle et pouvoir respecter les gestes barrières. La liste est dans votre sous-main. Je vous en donne lecture :

- Pascal NYS ;
- Ghislaine BUICK ;
- Jean-François LECLERCQ ;
- Anne DASSONVILLE ;
- Philippe SIBILLE ;
- Blandine LEPLAT ;
- Laurent PASTOUR ;
- Fabienne LEPERS ;
- Saïd LAOUADI.

Y a-t-il d'autres listes qui se présentent ? Je vous propose donc de voter à main levée cette liste. Qui est pour le vote de cette liste ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? La liste est donc élue.

La délibération fixant la liste des Adjoints est adoptée à la majorité (30 voix pour, 3 abstentions) par le Conseil municipal.

M. Francis VERCAMER, Maire : Je vais immédiatement vous donner les délégations, ainsi que les conseillers délégués qui seront également nommés par arrêté du Maire, à l'issue de ce Conseil :

- Pascal NYS, Maire adjoint aux Ressources humaines, à la Commande publique et aux Affaires juridiques ;
- Ghislaine BUICK, Maire adjointe aux Relations à la Population et aux Cérémonies ;
- Jean-François LECLERCQ, Maire adjoint aux Affaires culturelles, à l'Animation et à la Vie associative ;
- Anne DASSONVILLE, Maire adjointe à l'Environnement, à la Nature en Ville, aux Espaces naturels et aux Aides au Développement durable ;
- Philippe SIBILLE, Maire adjoint aux Solidarités entre les Générations, à l'Habitat, au Logement et à nos Politiques de la Ville ;
- Blandine LEPLAT, Maire adjointe à la Gestion de Proximité et à la Qualité de la Ville ;
- Laurent PASTOUR, Maire adjoint à l'Aménagement, aux Travaux, à la Voirie et au Numérique ;
- Fabienne LEPERS, Maire adjointe à l'Éducation et à la Jeunesse ;
- Saïd LAOUADI, Maire adjoint à la Vie économique, au Commerce, à l'Emploi et à l'Insertion ;
- Barbara RUBIO sera conseillère déléguée aux Mobilités durables ;
- Fatima KARRAD sera conseillère déléguée à la Politique de la Ville ;
- Étienne DELEPAUT sera conseiller délégué spécial aux Équipements sportifs ;
- Thérèse NOCLAIN sera conseillère déléguée à la Petite Enfance ;
- Kamel MAHTOUR sera conseiller délégué à la Prévention Jeunesse ;
- Jérôme MEERSEMAN sera conseiller délégué au Commerce et à l'Économie sociale, solidaire et circulaire ;
- Jean-Adrien MALAIZE sera conseiller délégué à la Citoyenneté et à la e-Administration.

Je vais remettre les écharpes.

Monsieur le Maire procède à la remise des écharpes aux Adjoints.

M. Francis VERCAMER, Maire : Je vais vous donner lecture de la charte de l'élu local.

1. *L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.*
2. *Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*
3. *L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.*
4. *L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*
5. *Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*
6. *L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.*
7. *Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.*

Je précise à l'ensemble des élus qu'avant chaque Conseil municipal, sur table, il y aura un document qui rendra compte des éventuels risques de conflits d'intérêts. N'oubliez pas, à chaque Conseil municipal, lorsque vous pensez qu'il y a un conflit d'intérêts possible, de le dire à la DGS, de façon à ce que ce document puisse être rédigé.

Nous allons passer à la Marseillaise.

Les membres du Conseil municipal se lèvent pour l'hymne national, la Marseillaise.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci à Patrick SALMON et son orchestre, ses musiciens, qui ont joué la Marseillaise. Pour ceux qui ne le savent pas, ma fille est dans la composition. Merci, Messieurs, Dames.

POUVOIRS DÉLÉGUÉS AU MAIRE

INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

APPLICATION DE LA DSU DANS LE CADRE DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS LOCAUX

FRAIS DE MISSION DES ÉLUS

INDEMNITÉS DES MEMBRES DU CABINET

INDEMNITÉS DES MEMBRES DU CABINET 2

SIVU ADS - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ AUPRÈS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

M. Francis VERCAMER, Maire : Nous reprenons l'ordre du jour. La Conférence des Présidents a décidé de voter de manière groupée les délibérations suivantes :

- 4 sur les pouvoirs délégués au Maire ;
- 5 sur les indemnités des élus, qui a été modifiée suite à une proposition de Madame CHOUIA que nous avons acceptée et travaillée ensemble, qui permet à tous les conseillers municipaux de percevoir une petite indemnité, la conséquence de cette modification est que, dans le règlement intérieur, figurera une évolution en fonction de la présence effective des élus dans les instances dans lesquelles vous serez amenés à siéger ;
- 6 sur l'application de la DSU dans le cadre des indemnités des élus ;
- 7 sur les frais de mission ;
- 8 et 9 sur les indemnités des membres du Cabinet ;
- 10 sur le Syndicat intercommunal du Val de Marque, où siégeront d'ailleurs Laurent PASTOUR et moi-même ;
- 12 sur le nombre de représentants au sein du CCAS.

Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur ces délibérations ou pouvons-nous les mettre au vote ? Je ne vois pas de main se lever. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Elles sont votées à l'unanimité.

Les délibérations 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 12 sont adoptées à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

SOUTIEN DE LA VILLE DE HEM A L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE

M. Francis VERCAMER, Maire : Cette délibération est une délibération économique. Je passerai la parole à Saïd LAOUADI, nouvel Adjoint en charge. Simplement, cette délibération est proposée de manière urgente, sans que les commissions puissent être réunies, puisqu'elles n'ont pas encore été créées, pour soutenir le tissu économique local touché par la crise sanitaire. Celle-ci fixe donc un cadre d'intervention qui sera rendu possible grâce à la signature de la convention avec la Région et la Métropole européenne de Lille, mise en annexe de cette délibération. Le premier acte à réaliser est de signer avec ces deux structures qui ont compétence économique. Vous savez que la ville n'a pas de

compétence économique, puisqu'elle l'a déléguée à la Métropole lilloise et que la Région a compétence en matière économique. Ainsi, la ville pourra compléter les aides déjà annoncées par les autorités compétentes.

Dans cette délibération, nous évoquons un certain nombre de propositions, dont un certain nombre sera voté en Conseil municipal vendredi prochain : l'exonération de la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure) et l'exonération des loyers sur les bâtiments appartenant à la ville mis à la disposition des commerçants et de l'activité économique. Un certain nombre d'opérations commerciales de communication seront également présentées lors de prochains Conseils municipaux. Des délibérations complémentaires seront donc présentées lors des prochains Conseils municipaux. Elles viendront fixer les modalités de ces mesures.

Un groupe de travail se réunira dès la semaine prochaine sous la présidence de Saïd LAOUADI et de Jérôme MEERSEMAN, tous les deux délégués à l'activité économique et au commerce. Il doit travailler sur un plan d'action précis et sur un budget qui sera bien sûr fixé, sachant que l'exonération de TLPE et celle des loyers représentant déjà un coût approximatif de près de 70 000 euros.

Je passe la parole à Saïd pour qu'il puisse préciser comment le groupe va travailler.

M. Saïd LAOUADI : Merci, Monsieur le Maire.

Je remercie les deux Maires, Pascal, Francis, de ne pas avoir oublié nos commerçants, nos artisans, nos entreprises, dans un moment qui sera difficile, même si, pour rassurer tout le monde, pour l'instant, aucune entreprise catastrophée ne m'a appelé. Mis à part les restaurateurs qui sont les plus touchés, nous ne pouvons que souhaiter à l'ensemble des commerçants, artisans et entreprises de pouvoir se relever dans de bonnes conditions, puisque, derrière, il y a de l'humain, des personnes qui travaillent. Cela représente sur la commune un grand nombre de personnes.

J'ai bien compris qu'à travers cette délibération liée au coronavirus, nous souhaitons mettre en place un groupe de travail qui ira plus loin, puisque nous allons travailler sur l'ensemble des actions que nous pourrions mener à travers tout ce qui peut survenir sur le territoire. Ce groupe sera mis en place la semaine prochaine. Nous trouverons une date qui correspond à ceux qui souhaitent y participer.

Je profite de l'occasion pour rappeler que, pendant tout ce temps de confinement, le service économique de la ville, le service communication, que je remercie ici spécialement, ont accompagné, soutenu les entreprises, en les informant, en communiquant. J'invite l'ensemble des citoyens de la commune de Hem à faire confiance à nos commerçants, qui sont extraordinaires sur la commune. Nous en avons une petite centaine.

Je profite également de l'occasion pour remercier, puisque Valérie Six est présidente de la Mission locale, le GIP AGIRE qui a continué de travailler pour accompagner nos jeunes, nos adultes qui étaient en recherche d'emploi, même si ça n'a pas été simple. Un grand merci à tous les acteurs qui ont continué à travailler pendant le confinement. Longue vie à l'ensemble de nos commerçants, artisans, entreprises de la commune.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci, Saïd.

Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer sur cette délibération ? Madame CHOUIA d'abord, Madame LOUCHART ensuite.

Mme Karima CHOUIA : Merci.

Effectivement, la situation était dramatique pour toute l'activité économique, elle l'est encore, car, dans les mois à venir, il y aura encore des conséquences de cette crise. Si de nombreux commerces de bouche sont restés ouverts, de nombreux indépendants, qui vendent des produits qui n'ont pas été jugés comme étant de première nécessité, ont été contraints de fermer dès le début du confinement. Pour

ceux qui seront restés ouverts, le chiffre d'affaires et les ventes ont légèrement baissé, mais pour tous ceux qui ont dû fermer, le manque à gagner peut être considéré comme colossal sur certaines activités.

Ce soutien leur est évidemment précieux. Cela va dans le bon sens. Je me mettrai à disposition pour travailler avec vous. Je l'ai déjà dit. Je pense que ce plan de soutien de l'activité économique doit être soutenu également avec l'économie sociale et solidaire, car cette crise nous a montré que les citoyens souhaitaient consommer différemment. Il est possible de se déplacer différemment. Qui mieux que les entreprises de l'économie sociale et solidaire pour promouvoir une autre activité. Le territoire zéro chômeur est aussi une des réponses. Vous me trouverez donc à vos côtés.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Madame LOUCHART.

Mme Mathilde LOUCHART : Merci.

Nous n'allons pas le répéter, la crise sanitaire s'est accompagnée d'une crise économique, qui place les commerçants et les entrepreneurs dans une situation difficile. Il est donc de notre devoir de venir soutenir et d'être solidaires envers ceux qui font chaque jour le dynamisme de notre ville.

Nous sommes pour les aides publiques en faveur des commerçants et des entreprises en difficulté, mais pas sans condition non plus. Nous avons pu voir ces derniers temps, ponctuellement évidemment, certains entrepreneurs peu scrupuleux utiliser la crise pour bénéficier d'aides publiques. Cela nous invite à la vigilance dans l'attribution des aides et cela nécessite que nous travaillions à la mise en place de critères qui soient justes et transparents pour tous.

Les aides publiques, pour nous, doivent permettre de relancer l'économie et de maintenir les activités en place, mais pas nécessairement de venir épouser des pertes pour toutes les entreprises sans distinction, quelle que soit leur situation financière.

Je voulais profiter de cette délibération pour souligner que la crise sanitaire n'a malheureusement pas impacté que les entreprises ou les commerçants, parce qu'elle s'accompagne aussi d'une grave crise sociale. Nous avons vu se multiplier ces derniers temps les articles de presse qui témoignent des situations extrêmement difficiles des ménages les plus modestes. Les associations humanitaires ont vu leurs demandes d'aide augmenter de manière considérable. Nous avons également tous pu constater à notre niveau que le budget que nous avons utilisé pour l'alimentation dans une famille dans cette période de confinement a bien augmenté. Pour les plus précaires, c'est une situation tout simplement impossible à assumer.

Alors, à Hem, nous le savons, nous avons un taux de pauvreté bien supérieur à la moyenne nationale. Hem est donc particulièrement touché par cette situation, cette crise sociale. Nous devons être solidaires, non seulement avec les commerçants et les entreprises, mais aussi avec les habitants qui sont les plus fragiles. Nous demandons donc la possibilité qu'une délibération sur le même modèle que celui-ci soit présentée à un prochain Conseil municipal, pour un plan de soutien aux ménages les plus modestes.

Merci.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci.

Pour le groupe de travail, un appel à candidatures est lancé, les commissions n'étant pas encore constituées, puisqu'elles sont l'objet du Conseil de vendredi prochain. Ceux qui sont intéressés par l'économie sont les bienvenus. Je compte sur vous, Messieurs les Délégués, pour lancer ce groupe de travail et continuer la réflexion, puisque nous n'avons pas attendu ce Conseil pour travailler sur des aides. La preuve est qu'un certain nombre de propositions figurent dans la délibération.

En ce qui concerne la proposition de Madame LOUCHART, je rappelle que l'aide aux particuliers est une compétence du CCAS, non pas de la ville. Si le Président du CCAS, qui est le Maire bien sûr, mais les

délégués qui seront désignés vendredi prochain souhaitent travailler sur des mesures particulières envers les habitants, je n'y vois pas d'inconvénient, sachant néanmoins que la ville finance déjà grandement l'épicerie solidaire. Nous avons acheté l'église, réalisé les travaux et nous mettons gratuitement à disposition les locaux, ce qui représente une dette d'environ 25 000 euros par an. Ce n'est pas négligeable. Nous menons déjà un certain nombre d'actions et le CCAS n'a pas arrêté de travailler, même si le nouveau Conseil n'est pas encore installé, l'ancien continue à travailler et Philippe SIBILLE ici présent, qui avait déjà cette charge aux Affaires sociales, n'a pas arrêté une seule seconde d'accompagner les personnes en difficulté, comme il l'a toujours fait depuis de nombreuses années. Cela n'empêche que nous pouvons y réfléchir. Je ne suis pas opposé à ce que nous y travaillions, mais il s'agit d'une compétence du CCAS.

Je vous propose de passer au vote de cette délibération de base. Qui est pour ? Qui est contre ? Elle est adoptée à l'unanimité.

La délibération relative au soutien de la ville de Hem à l'activité économique locale est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

M. Francis VERCAMER, Maire : Avant de clore le Conseil municipal, je voudrais rappeler aux élus qu'une photo de groupe va être prise, avec distanciation sociale, à l'extérieur, une photo individuelle pour les Adjoints avec leur écharpe, et qu'à l'issue, un rafraîchissement est proposé à ceux qui le souhaitent dans cette salle pour se désaltérer ensemble mais en respectant la distanciation sociale évidemment.

Applaudissements.

La séance est levée.

Francis VERCAMER

Maire de Hem